

VILLE DE COURSEULLES SUR MER

LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 5 AVRIL 2025

La séance est ouverte à 9 H 00

<u>ETAIENT PRESENTS :</u>	<u>ETAIENT ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES :</u>
Mme PHILIPPEAUX Anne-Marie	
M. GEFFROY Sébastien	
Mme TANNE Michèle	
M. DUBOIS Bruno	
	Mme PITEL Emmanuelle a donné pouvoir à M. NICAISE Francis
M. NICAISE Francis	
Mme VAN VEEN Anne-Marie	
M. GUILBERT Jean-François	
Mme DOUIS Christelle	
M. LENEZ Alain	
	Mme MANGENOT Isabelle a donné pouvoir à Mme VAN VEEN Anne-Marie
M. SAGET Thierry	
M. BRAQUET Michel	
Mme BERGOGNE Ghyslaine	
	Mme OUINE Carole a donné pouvoir à M. GUILBERT Jean-François
Mme LEBECQ-SALLARD Nathalie	
Mme DAGORN Rozenn	
M. DOUIS François	
M. GERNIER François	
M. BENOIST Corentin	
Mme CHARPENTIER Catherine	
Mme PIERRE-CHAUCHAT Alexandra	
M. IGUAL Jérôme	
	Mme BEAUDOUX Sarah a donné pouvoir à Mme PIERRE-CHAUCHAT Alexandra
	Mme CHENEGRIN Christelle a donné pouvoir à Mme LAVAULT Stéphanie
	M. HEUVELINE Jean-Marc a donné pouvoir à M. IGUAL Jérôme
Mme LAVAULT Stéphanie	

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Alain LENEZ

Point n°1 – Comptes de gestion 2024 du budget principal et du budget annexe de l'eau

Le Conseil Municipal à l'**UNANIMITE**, approuve les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2024 par le Comptable du Trésor Public, visés et certifiés par l'Ordonnateur, pour le budget principal et le budget annexe de l'eau.

Point n°2 – Comptes administratifs 2024 du budget principal et du budget annexe

Le Conseil Municipal à la majorité de **20 VOIX POUR et 6 CONTRE** (M. J. IGUAL, Mme S. BEAUDOUX, Mme C. CHENEGRIN, M. J.M HEUVELINE, Mme A. PIERRE-CHAUCHAT et Mme S.LAVault) donne acte de la présentation faite du compte administratif du budget principal et adopte le compte administratif dudit budget.

Le Conseil Municipal à la majorité de **20 VOIX POUR et 6 ABSTENTIONS** (M. J. IGUAL, Mme S. BEAUDOUX, Mme C. CHENEGRIN, M. J.M HEUVELINE, Mme A. PIERRE-CHAUCHAT et Mme S. LAVault) donne acte de la présentation faite du compte administratif du budget annexe de l'eau et adopte le compte administratif dudit budget.

Point n°3 – Affectation du résultat pour le budget principal et le budget annexe

Le Conseil Municipal à la majorité de **21 VOIX POUR et 6 CONTRE** (M. J. IGUAL, Mme S. BEAUDOUX, Mme C. CHENEGRIN, M. J.M HEUVELINE, Mme A. PIERRE-CHAUCHAT et Mme S. LAVault) approuve l'affectation des résultats de l'année 2024 pour le budget principal telle que présentée.

Le Conseil Municipal à la majorité de **21 VOIX POUR et 6 ABSTENTIONS** (M. J. IGUAL, Mme S. BEAUDOUX, Mme C. CHENEGRIN, M. J.M HEUVELINE, Mme PIERRE-CHAUCHAT et Mme S. LAVault) approuve l'affectation des résultats de l'année 2024 pour le budget annexe de l'eau, telle que présentée.

Point n°4 – Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal à la majorité de **21 VOIX POUR et 6 ABSTENTIONS** (M. J. IGUAL, Mme S. BEAUDOUX, Mme C. CHENEGRIN, M. J.M HEUVELINE, Mme A. PIERRE-CHAUCHAT et Mme S. LAVault) approuve les taux de fiscalité tels que proposés.

Point n°5 – Vote des budgets primitifs 2025

Au terme d'un vote à bulletin secret, le Conseil Municipal à la majorité de **14 VOIX POUR, 12 VOIX CONTRE et 1 ABSTENTION** adopte le budget principal 2025 tel que présenté.

Le Conseil Municipal à la majorité de **21 VOIX POUR et 6 ABSTENTIONS** (M. J. IGUAL, Mme S. BEAUDOUX, Mme C. CHENEGRIN, M. J.M HEUVELINE, Mme A. PIERRE-CHAUCHAT et Mme S. LAVault) adopte le budget annexe de l'eau 2025 tel que présenté.

Point n°6 – Autorisation de programmes / Crédit de paiement 2025

Le Conseil Municipal à la majorité de **17 VOIX POUR et 10 CONTRE** (M. J. IGUAL, Mme S. BEAUDOUX, Mme C. CHENEGRIN, M. J.M HEUVELINE, Mme A. PIERRE-CHAUCHAT, Mme S. LAVault, M. J.F GUILBERT, Mme C. OUINE, Mme A.M VAN VEEN et Mme I. MANGENOT) approuve la révision des autorisations de programme et ajustements de crédits de paiement tels qu'indiqués.

Point n°7 – Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal à l'**UNANIMITE**, attribue une subvention générale de fonctionnement d'un montant de 288 200 € au Centre Communal d'Action Sociale de Courseulles sur Mer, pour l'année 2025.

Point n°8 – Admission de titres en non-valeur – Budget de la Ville

Le Conseil Municipal à l'**UNANIMITE**, autorise Mme le Maire à émettre un mandat au compte 6541 « Pertes sur créances irrécouvrables » d'un montant de 1 363,10 €.

Point n°9 – Constitution de provisions pour créances douteuses – Budget Ville

Le Conseil Municipal à l'**UNANIMITE** constitue une provision pour créances douteuses à hauteur de 15 % des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans pour un montant de 16 833,44 €.

Point n°10 – Mode de refacturation des charges de personnel du budget principal au budget annexe de l'eau

Le Conseil Municipal à l'**UNANIMITE**, valide la répartition des charges à compter de l'année 2025 et **AUTORISE** la refacturation de ces dépenses au budget annexe de l'eau.

Point n°11 – Non restitution de garantie pour prescription quadriennale ou disparition de la société titulaire du marché – Budget Ville

Le Conseil Municipal à l'**UNANIMITE** autorise le reversement des différentes retenues de garantie au budget principal de la Ville pour un montant total de 1 093,27 €.

Point n°12 – Subventions aux associations

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le versement des subventions selon les états présentés ci-dessous.

NOM	MONTANT
Anciens Combattants	1000 €
26 VOIX POUR Ne prend pas part au vote : M. J.M HEUVELINE	
ACC (Association Culturelle de Courseulles)	40 000 € (dont 20 000 € versés en avance sur subvention en février 2025)
25 VOIX POUR Ne prennent pas part au vote : Mme C. DOUIS et M. F. GERNIER	
APPC (Plaisanciers du Port de Courseulles)	350 €
24 VOIX POUR Ne prennent pas part au vote : Mme E. PITEL, M. J.F GUILBERT et M. A. LENEZ	
APE (Association des Parents d'Elèves du groupe scolaire Gilbert Boulanger)	400 €
26 VOIX POUR Ne prend pas part au vote : M. F. GERNIER	
Association Glisse de Nacre	200 € en subvention exceptionnelle
23 VOIX POUR Ne prennent pas part au vote : Mme M. TANNE, M. B. DUBOIS, M. M. BRAQUET et Mme R. DAGORN	
MFR - CFA	180 €
27 VOIX POUR	
Chœur Marguerite Rioult	500 € en subvention exceptionnelle (concert)
27 VOIX POUR	
Cœur de Nacre Photo	500 € en fonctionnement + 700 € en investissement
27 VOIX POUR	
Chiens Sportifs à l'eau ACSE Normandie	430 €
27 VOIX POUR	
Cavaliers de Courseulles Equitation	500 € en investissement
27 VOIX POUR	
Collège Quintefeuille (UNSS)	450 € (10 €/enfant courseullais) + 100 € en subvention exceptionnelle (championnat de France de voile UNSS)

26 VOIX POUR	
Ne prend pas part au vote : M. F. GERNIER	
Coopérative école primaire et maternelle (OCCE)	720 €
26 VOIX POUR	
Ne prend pas part au vote : M. F. GERNIER	
Club de l'amitié	450 €
26 VOIX POUR	
Ne prend pas part au vote : M. F. NICAISE	
Courseulles Running	600 €
26 VOIX POUR	
Ne prend pas part au vote : Mme C. DOUIS	
Culture et Bibliothèque pour Tous	3 200 € en fonctionnement + 190 € en investissement
27 VOIX POUR	
Défi Côte de Nacre	1 000 € en subvention exceptionnelle
27 VOIX POUR	
Ecole de Voile	20 000 € en investissement + 1 000 € en subvention exceptionnelle (organisation triathlon)
26 VOIX POUR	
Ne prend pas part au vote : Mme C. DOUIS	
Fun Country Partner	180 € en fonctionnement + 100 € en investissement
27 VOIX POUR	
Généanacre	200 €
26 VOIX POUR	
Ne prend pas part au vote : Mme A.M VAN VEEN	
Fidélité Gaulliste	630 €
24 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (Mme M. TANNE)	
Ne prennent pas part au vote : Mme A.M VAN VEEN et M. J.M HEUVELINE	
Handball Club	20 000 €
27 VOIX POUR	
Harmonie Municipale	6 000 €
25 VOIX POUR et 1 CONTRE (M. T. SAGET)	
Ne prend pas part au vote : M. J.F GUILBERT	
Juno Handball-club	1 000 € en subvention exceptionnelle (stage ou tournoi en Italie)
27 VOIX POUR	
Liber'Trail	1 000 €
27 VOIX POUR	
OCS (Office Courseullais des Sports)	25 000 €
26 VOIX POUR	
Ne prend pas part au vote : Mme C. CHENEGRIN	
Philatélie Courseullaise	400 €
27 VOIX POUR	
RSGC Football	10 000 €
26 VOIX POUR	
Ne prend pas part au vote : M. F. GERNIER	
Ruben Voltige	400 €
27 VOIX POUR	
Sarbacanes	300 € en fonctionnement + 300 € en investissement
27 VOIX POUR	
Semaine Acadienne	6 000 €
26 VOIX POUR	
Ne prend pas part au vote : Mme N. LEBECQ-SALLARD	

SRC (Société des Régates de Courseulles)	1 000 €
27 VOIX POUR	
Souvenir Juno	100 €
27 VOIX POUR	
Tennis Club	3 000 €
26 VOIX POUR	
Ne prend pas part au vote : M. S. GEFFROY	
Typhoon's Air Club	150 €
27 VOIX POUR	
Volants de Nacre	250 €
26 VOIX POUR	
Ne prend pas part au vote : M. J.F GUILBERT	
YCPAC (Yacht Club Plongée Arromanches-Courseulles)	1 000 €
25 VOIX POUR	
Ne prennent pas part au vote : M. M. BRAQUET et Mme R. DAGORN	

Point n°13 – Installation d’infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE)

Le Conseil Municipal à l'**UNANIMITE** approuve les travaux d'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides, Avenue de la Libération.

Point n°14 – Acquisition des parcelles cadastrées section AC 315 et AC 316

Le Conseil Municipal à l'**UNANIMITE** accepte l'acquisition des parcelles section AC numéros 315 et 316 pour un prix total de 20 000 € hors frais de notaire et **ACCEPTE** de prendre en charge les frais de géomètre et de notaire liés à ces acquisitions.

La séance est levée à 12 H 06

LE MAIRE

Anne Marie PHILIPPEAUX

Affiché le 09 AVR. 2025